

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.  
RÉCLAMES ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires et tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 25 Juin

## VINGT ANS APRÈS

Dans un récent article, un économiste fort distingué, M. Alfred Neymarck, rappelait que vingt ans se sont écoulés depuis l'émission de l'emprunt national de deux milliards. On était au lendemain de la guerre et de la Commune. Aussi cette grande opération financière qui semblait alors très hasardeuse eut-elle le don de fixer l'attention du monde entier.

Annulée à l'Assemblée nationale dans la séance du 12 juin, autorisée par la loi du 20 juin, elle fut fixée au 27 juin, par arrêté du 23, publié le 26.

Le taux d'émission fut fixé à 82 fr. 50, avec jouissance à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1871.

Dans la séance du 28 juin, M. le ministre des finances pouvait annoncer le succès de l'émission. On demandait deux milliards, il fut souscrit 2 1/2 milliards à Paris, et pour plus d'un milliard dans les départements. L'étranger avait souscrit près d'un milliard.

« Nous avons vu non sans émotion et non sans confiance dans l'avenir, disait M. Pouyer-Quertier, alors ministre des finances, toutes les épargnes, toutes les petites économies venir aider le pays à se soustraire à la domination de l'étranger. Chacun a compris son devoir. Chacun a compris l'acte patriotique qu'il accomplissait, en prêtant jusqu'au dernier centime de ses économies à notre malheureuse France... C'est avec un profond sentiment de confiance et de bonheur que nous pouvons faire espérer à tous que nous n'attendrons pas les échéances de l'emprunt pour faire disparaître les étrangers du sol de la patrie ! »

Ceux qui ont assisté à cette mémorable séance n'oublieront jamais l'émotion patriotique qu'ils ont ressentie.

Il y a de cela vingt ans. La France s'est

relevée : elle a payé sa rançon, acquitté les charges de la guerre, reconstitué son armée, développé son commerce, son industrie ; son crédit n'a jamais été aussi indiscuté. Le 5 % a été converti en 4 1/2 % et ce 4 1/2 % vaut 105 fr. soit 22 fr. 50 plus cher que l'ancien 5 % ! Notre rente 3 % se négocie 12 fr. 50 plus cher que le prix d'émission de la rente 5 %. Elle valait 53 fr. 80 au plus haut en juin 1871 et 51,55 au plus bas. Elle est maintenant à 95 fr. ex-coupon, alors que le 3 % prussien vaut 85 fr. 75 !

Comment ne verrait-on pas dans ce développement ininterrompu et progressif de la fortune publique une des principales causes de l'affermissement simultanée et en quelque sorte parallèle du gouvernement républicain ? Veut-on encore quelques chiffres, quelques faits ?

De fin mai 1889 à fin mai 1891, les recettes de chemins de fer ont passé de 19 à 22 millions ; la recette kilométrique par jour, de 87 à 95 fr. ; les exportations et importations réunies se sont élevées de 2 1/2 milliards à 2,800 millions ; l'encaisse or de la Banque est aujourd'hui en augmentation de 255 millions. C'est là ce qui permettra de satisfaire aux exportations de numéraire, conséquence de la mauvaise récolte de cette année ; étant donnée la pénurie monétaire de la plupart des Etats européens, c'est, au point de vue politique et financier, une force et une sécurité pour notre pays. Aucune Banque, dans le monde entier, ne possède un tel amas d'or. Les comptes courants des particuliers, ont, fin mai 1891, 72 millions de plus à leur crédit que fin mai 1889 ; les impôts indirects produisent 826 millions au lieu de 772, soit 54 millions en plus. La rentrée de nos impôts, leurs paiements par anticipation, s'effectuent avec une rare facilité. Nos budgets se soldent en excédents et permettent d'entreprendre d'utiles réformes. Le mouvement de la navigation à l'entrée et à la sortie de nos ports s'est accru. Nous pourrions ajouter encore bien d'autres faits :

pher quelque jour.

Ce qu'il venait d'entendre ne pouvait plus lui laisser de doutes sur les sentiments de Rosa : décidément elle lui préférerait ce lourdeau de Michel. C'était un rude affront qu'il recevait là... du moins il le pensait, car, dans son infatuation ridicule, il se trouvait offensé de ne pas voir partager un amour qu'il n'avait même pas osé déclarer ouvertement.

Catherine était restée sa fidèle alliée ; aussi le soir, après le dîner, lui fit-il un récit exact de ce qu'il avait surpris.

— Voilà qui n'est pas mal espionné ! déclara-t-il avec autant d'orgueil que s'il eût accompli une action d'éclat.

— Oui, c'est assez adroit, confirma la Prussienne, mais ce n'est pas tout d'avoir observé, il faut se servir de ce qu'on sait... Si nous pouvions la décider à partir à Remiremont avec Mme Dornach.

— Je ne vois pas trop ce que j'y gagnerais, observa naïvement Frédéric.

— Vous y gagneriez autant que moi de l'éloigner de M. Michel, et comme dit le proverbe : loin des yeux, loin du cœur ! Je resterais maîtresse de la place ; quant à vous, rien ne vous empêcherait d'aller faire un tour à Remiremont pour chercher à revoir votre belle, qui sera peut-être plus facile à décider là-bas qu'ici, surtout lorsqu'elle apprendra que M. Michel appartient à une autre.

Catherine s'exprimait avec ravissement, emporté par son rêve de bonheur qu'elle voyait déjà accompli.

Elle se sentait déjà appelée Mme Michel Herz,

nos mines et nos houillères, par exemple, sont en pleine activité ; depuis deux ans, leur production et leurs dividendes ont augmenté dans de larges proportions ; les Auzin ont haussé de 1,200 fr. ; les Bully-Grenay de 2,000 fr. ; les Courrières de 1,500 fr. ; les Lens de 5,000 fr., etc. Malgré la réduction récente du taux de l'intérêt, à aucune époque les versements nouveaux et les dépôts dans les caisses d'épargne n'ont été plus élevés, ce qui prouve bien une certaine aisance dans la bourgeoisie et les classes laborieuses, car on ne porte pas d'argent à la caisse d'épargne quand on est malheureux à la maison. Malgré des crises financières — véritables catastrophes — telles que la chute du Comptoir d'escompte, celle des Dépôts et comptes courants, le désastre du Panama et des valeurs argentines, les dépôts de fonds dans les sociétés de crédit sont des plus considérables. A la Banque de France, au Crédit foncier, au Comptoir national d'escompte, au Crédit lyonnais, à la Société générale, au Crédit industriel et commercial, etc., sans parler des banques privées, il y a plus d'un milliard de dépôts à vue ou remboursables à courte échéance.

En présence d'une semblable transformation de la situation depuis vingt ans, comment notre pensée ne se reporterait-elle pas sur M. Thiers qui a lutté avec tant de patriotisme et de courage au temps le plus cruel de notre histoire nationale et sur ceux de nos hommes d'Etat qui, quoi qu'on en puisse dire, ont, au prix de tant d'efforts, continué l'œuvre du grand citoyen auquel l'histoire conservera ce beau titre de « Libérateur du territoire » qui lui fut décerné en plein Parlement par Gambetta.

## INFORMATIONS

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 22 Juin

INTERPELLATION DE M. LASSERRE

M. de Freycinet demande que la discussion ait lieu immédiatement. (Applaudissements répétés)

et croyait marcher fièrement au bras de ce grand beau garçon, un peu plus jeune qu'elle, mais si fort, si robuste... ses instincts dominateurs se donnaient libre cours, son mari, sans volonté, pliait devant elle comme tout le monde. Quant à Rosa, elle était quelque part, n'importe où, dans un coin quelconque ; elle devenait vieille fille, en service chez les autres à son tour et ses yeux se flétrissaient à force d'avoir pleuré l'amoureux enlevé, emporté d'assaut par la rivale triomphante.

C'est à partir de ce jour que germa dans l'esprit de la Prussienne la machination la plus perfide qu'elle eût jamais inventée.

Ce n'est pas tout que Rosa quitte la maison, pensa-t-elle, pour que Michel la laisse partir, il faut qu'il croie qu'elle en aime un autre. Le seul moyen de l'empêcher de la retenir est de le persuader que, en s'en allant, elle n'a qu'un but : suivre celui qu'elle aime.

Mais qui pouvait-elle bien lui préférer ou, du moins, qui était-il vraisemblable de mettre en avant ? Voilà le problème que se posait Catherine. Il ne fallait plus songer à se servir de Frédéric pour exciter la jalousie de Michel. Le jeune Allemand se montrait chaque jour si ridicule, si impossible, qu'il n'était vraiment pas un rival à craindre. Et puis, Rosa, avec sa douceur apparente, était une nature très ferme ; il n'était pas aisé de la faire revenir sur une décision prise. Michel la connaissait trop pour croire jamais qu'elle accepterait un homme qu'elle avait nettement repoussé. Il fallait donc trouver un autre galant, imaginaire ou non. Mais qui ? voir par où commencerait, hélas, la grande difficulté.

M. Lasserre pose au ministre de la guerre des questions claires et précises, espérant amener des réponses aussi claires et aussi précises que ses questions.

Il demande pourquoi les lettres de Triponé, qui ont été saisies, n'ont pas été communiquées ; Pourquoi un général a été adjoint au juge d'instruction.

Il demande si ce général n'a pas influé sur l'opinion et la conscience de ce jury. (Bruit).

M. Déroutède crie ironiquement : « Dites donc qu'ils sont tous des canailles, dans l'armée ! » (Longue agitation).

M. Lasserre reprend son discours.

M. de Freycinet répond : M. Athalin m'a demandé de lui accorder pour conduire l'instruction l'assistance du général Nismes, fort compétent dans les questions du jeu. Quand aux lettres soi-disant soustraites, M. le garde des sceaux pourra les communiquer à l'interpellateur s'il le juge bon.

M. le ministre de la guerre déclare que, en ce qui concerne les accusations lancées par Turpin, il a ordonné, lorsqu'elles se produisirent, une enquête qui démontra que les renseignements étaient faux ; car Turpin indiquait que les soustractions avaient été faites aux heures où a lieu une surveillance active.

M. de Bernis est rappelé à l'ordre.

M. Floquet, furieux, interpelle à droite et à gauche.

M. Déroutède crie : « Monsieur le président, vous ménagez trop votre future majorité. »

Il demande si, en 1888, M. de Freycinet ne fut pas mis au courant par Turpin des soustractions opérées par Triponé.

M. Lasserre fait très longuement l'historique de l'affaire, mais ne tire aucune conclusion.

Comme républicain et patriote, il compte, dit-il, sur des explications fort nettes, et espère que M. le ministre les donnera complètes.

Si Turpin n'avait pas causé du scandale par la publication de son livre, s'il n'avait pas ainsi forcé M. de Freycinet à arrêter les coupables, auraient-ils été arrêtés, auraient-ils continué leur triste besogne ?

Au milieu de l'hilarité générale, il annonce qu'il a résumé ses questions, et qu'il laisse ce résumé sur la tribune, afin que le ministre ne puisse pas s'en écarter.

M. de Freycinet fait à son tour l'historique de l'affaire depuis son début.

Il est interrompu à chaque instant et devient nerveux et agressif.

— Quels sont, s'écrie-t-il, les mobiles qui auraient poussé le ministre à faire le silence autour

Parmi les voyageurs présents à l'hôtel des Étrangers, fort peu y séjournaient toute la saison.

Le Hohwald est un endroit où les touristes qui visitent les Vosges s'arrêtent un jour ou deux, mais très restreint est le nombre de ceux qui y prennent entièrement leurs quartiers d'été. Quelques gros industriels des départements environnants y louent chaque année un chalet où ils s'installent pendant deux ou trois mois avec leur famille, mais, à l'hôtel des Étrangers, on ne faisait que passer, à quelques exceptions près. Cette année-là, comme la précédente, ces exceptions se composaient du ménage Dornach, de Léon Charmoy, de Joë Wilkie, et de l'excellent M. Treiber.

Ce dernier écarté, M. Dornach était un honnête bourgeois, marié, vertueux et incapable de conter fleurette à une jeune fille, restait Joë Wilkie et Léon Charmoy, tous deux célibataires.

L'Anglais était à peine courtois avec les femmes, préférant de beaucoup la société des hommes avec qui il parlait politique et sur qui il ne cessait d'essayer l'effet de ses théories dissolvantes, ce à quoi il s'appliquait sans relâche, ne se donnant pas la peine de choisir ses interlocuteurs et s'adressant au hasard, aujourd'hui à un riche voisin de table d'hôte, demain à un pauvre cantonnier rencontré sur la route.

Il se disait cosmopolite, mais c'était surtout un fort bon Anglais, ayant toujours à la bouche des louanges à l'adresse de la France, bien qu'il fut constamment prêt à jouer des niches aux Français ; il se prétendait anarchiste, mais il n'avait cette opinion que sur le continent où il s'employait dans un but mystérieux à attiser toutes les

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 21

## SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

PREMIÈRE PARTIE  
EN ALSACE

XIII

PIÉTÉ FILIALE

La cloche du dîner sonna. Les deux femmes durent interrompre leur entretien, et se diriger vers la maison. Quand elles furent suffisamment éloignées de la tonnelle, le feuillage d'un massif voisin s'agita doucement et, entre les branches, un homme parut.

C'était Frédéric Treiber qui, les ayant par hasard aperçues, s'était caché pour ne pas perdre un mot de leur conversation.

Le jeune Allemand était revenu au Hohwald plus épris que jamais de Rosa.

Il la suivait partout comme son ombre, cherchant d'autant plus à l'aborder qu'elle l'évitait avec soin ; lui parlant à chaque instant sans se laisser rebuter par les rares répliques, polies mais brèves, qu'il s'attirait invariablement, ne voyant pas, dans sa présomption stupide, à quel point il était antipathique ; espérant toujours plaire malgré tout, et se flattant de pouvoir triom-

de cette affaire ? Vous supposez donc que j'avais une arrière-pensée ? (Murmures et protestations). Mais si le livre de M. Turpin n'avait pas provoqué le scandale, les coupables auraient été punis, car toutes les précautions sont prises au ministère, et depuis longtemps, pour rendre impossible les trahisons et les divulgations (Rires).

M. Floquet interpelle la Chambre, l'accusant de faire preuve d'une grande légèreté. Protestations sur tous les bancs.

M. Floquet. — Oui de légèreté, je maintiens le mot. M. de Freycinet. — Malgré les divulgations faites, le pays peut être tranquille. Aucune nation n'est en état de copier notre système d'armement. J'ai le devoir de rassurer la Chambre à ce sujet.

Aucun officier n'a trahi ses devoirs. Si votre confiance envers le ministre de la guerre n'est pas nettement exprimée, je suis prêt à abandonner la lourde et honorable charge où, depuis trois ans, j'ai confiance d'avoir rendu des services à l'armée et à la France. (Applaudissements au centre).

M. Le Senne parle dans le même sens que M. Lasserre, mais la Chambre ne prête aucune attention à son discours.

Après M. Le Senne, M. Gauthier de Clagny monte à la tribune.

C'est au milieu du bruit et des conversations, de l'inattention générale, que le député de Seine-et-Oise parle du côté juridique de la question.

Les auteurs d'ordres du jour entourent le banc ministériel, et MM. Constans, Fallières, Rouvier et Bourgeois discutent avec eux les différentes rédactions.

Pendant ce temps, M. de Clagny termine son discours.

M. Fallières monte ensuite à la tribune. Il répond qu'aucune pièce n'a été mise sous les scellés et refusée en communication aux prévenus.

Les pièces mises de côté n'appartiennent pas à l'affaire, les avocats des prévenus peuvent s'en rassurer en prenant connaissance.

M. Millerand se demande comment des faits de trahison portés par quatre fois à la connaissance du ministre, n'ont amené aucun résultat contre les auteurs de la trahison.

Il faut, dit-il, que le pays sache si les fautes commises ne pourront plus se reproduire et que les responsabilités seront recherchées et punies. Il dépose un ordre du jour en ce sens.

M. Thévenet, qui était ministre de la justice, lors de la première dénonciation, raconte comment les faits se passeront à cette époque. Il veut dégager sa responsabilité.

M. Lasserre déclare que les explications fournies ne le satisfont pas ; il propose l'ordre du jour suivant :

« La Chambre regrettant les retards apportés aux poursuites contre Turpin, Tripone et consorts passe à l'ordre du jour. »

M. le Prévoist de Lavunay affirme qu'un colonel a envoyé au ministre des rapports sur divers documents remis à la maison Armstrong, et qu'il a été déplacé à la suite de cette communication.

M. de Freycinet dit que ce n'est pas la raison du déplacement.

La droite crie : Les Rapports !

M. de Freycinet répond que ces rapports ont été étudiés par la commission.

La discussion est close et l'ordre du jour Vielle constatant que la défense du pays n'a pas été compromise et que le ministre a la confiance de la Chambre, est adopté par 338 voix contre 137.

haines de classes, et toutes les classes d'idées. Diviser, amoindrir, rendre mauvais, tel est le rôle que semblait s'être assigné en France, M. Joë Wilkie, correspondant d'un des journaux les plus répandus de Londres.

En ce moment, il dirigeait particulièrement ses efforts sur les travailleurs que le hasard mettait en sa présence. Des réparations étant nécessaires, il fallut faire venir des ouvriers au Hohwald ; il y avait des maçons, des menuisiers, des serruriers, accourus de tous les pays. Chaque fois que l'Anglais se trouvait devant l'un d'eux, il le catéchisait, essayant de l'initier au dogme nouveau de l'anarchie sainte.

Quelques-uns, les mieux équilibrés, se moquaient de son discours, et ne se gênaient pas pour lui rire au nez. D'autres, plus simples d'esprit ou ayant souffert plus de misères, l'écoutaient sans rien dire, n'allant pas jusqu'à se laisser convaincre, mais convenant avec lui que la société était bien dure, mal organisée, que les patrons étaient les ennemis nés des ouvriers, que le capital était une force malsaine, immorale et que les producteurs seuls avaient le droit de jouir d'un certain bien-être, les riches et les heureux n'étaient que des fainéants inutiles.

Ceux-ci ne savaient que se plaindre de leur sort, mais quand il leur parlait d'agir et de secouer violemment tous les jougs sociaux qui pesaient sur eux, ils hochaient silencieusement la tête et se tenaient sur la réserve, pris d'une saine méfiance.

Jusqu'ici, il paraissait n'avoir endoctriné qu'un assez triste personnage, déjà connu de nous, Jephke, l'ouvrier menuisier belge dont nous avons vu

LA GRÈVE DES TRAMWAYS A BORDEAUX

BAGARRE SANGLANTE

Bordeaux, 22 juin, 8 h. soir.

Une bagarre épouvantable s'est produite, à cinq heures, sur la place d'Aquitaine. Trois mille émeutiers ont mis à sac le kiosque-abri des tramways et le poste de police, puis, s'armant des bois et des planches qu'ils venaient d'arracher, se sont rués sur les gardes municipaux et les gendarmes. Une mêlée sanglante s'est produite, de nombreux cavaliers ont été atteints.

Le commissaire central a immédiatement requis les troupes du 6<sup>e</sup> hussards qui, à leur arrivée, ont été bousculées, injuriées et criblées de projectiles.

Grâce au sang-froid du commissaire central et du commandant des troupes, il n'y a pas eu de malheur à déplorer, mais à un moment donné, vers six heures, les soldats étaient tellement surexcités qu'on a eu à redouter pour les émeutiers les plus graves conséquences. Vers sept heures, les troupes, notablement renforcées, ont pu débayer la place d'Aquitaine.

L'effervescence est moindre en ce moment, mais cette nuit des patrouilles de cavaliers ne cesseront de sillonner les voies, car on redoute encore de nouveaux troubles.

La situation est des plus graves. Pour compliquer la situation, une grève des boulangers éclatera demain.

Minuit.

Ce n'est plus une grève, c'est une véritable émeute qui a éclaté à Bordeaux, et ce qui semble le démontrer, c'est que sur les cinquante arrestations opérées aujourd'hui, il y a dix grévistes à peine.

Des groupes d'émeutiers parcourent la ville ; ils ont déjà réussi à mettre à sac les kiosques-abris de la Compagnie, situés place d'Aquitaine, place Rohan et Cours d'Albret.

Les émeutiers se servent de goudron ou de pétrole pour propager plus facilement l'incendie des édicules de la Compagnie.

On ne peut prévoir où s'arrêteront ces excès.

Le préfet, le procureur général, le procureur de la République, le maire et le général Ferron se tiennent en permanence à la préfecture pour prendre les mesures exigées par la situation. La ville est occupée militairement, et toutes les troupes de la garnison ont été requises pour assurer l'ordre public.

Jamais Bordeaux n'avait vu pareil déchaînement de passions. La consternation commence à gagner les plus optimistes.

Les désordres se sont renouvelés sur plusieurs points : des pierres ont été lancées contre les troupes, qui réussirent néanmoins à maintenir la foule sans la charger.

Une trentaine d'arrestations de grévistes ont été opérées, mais ils paraissent être étrangers ; de sorte que ces incidents seraient l'œuvre des anarchistes.

Bordeaux, 23 juin.

Les délégués ont accepté avec empressement les offres qui viennent de leur être faites, et l'on peut considérer la grève comme terminée.

7 heures, soir.

La grève est terminée ; le travail reprendra demain matin, à neuf heures.

AFFAIRE DE LA « MÉLINITE »

La majorité qui a voté lundi soir l'ordre du jour de confiance au ministre de la guerre, à la

le rôle abject au début de cette histoire.

Il travaillait maintenant au Hohwald et y accomplissait sans doute en même temps une de ces viles et mystérieuses besognes qui ne lui répugnaient pas, à condition qu'elles fussent raisonnablement payées. Jephke était particulièrement détesté d'un autre menuisier rangé, laborieux et bon enfant nommé Gobeux.

— L'anarchisme, disait Gobeux, c'est de la blague, moi, je suis pour le socialisme.

Notez qu'ayant seulement une vague idée de la chose, il ne comprenait pas très bien la signification du mot.

Gobeux se défiait énormément de Joë Wilkie. Il n'était pas le moins du monde rongé par la plaie du cosmopolitisme ; il admettait bien que tous les hommes fussent frères, mais il refusait, lui bon Français, à considérer l'Anglais Joë Wilkie, par exemple, autrement que comme frère... d'un autre lit ; quant aux Allemands, il les traitait de frères ennemis. Ce Gobeux était donc un homme naïf, plein d'illusions généreuses, désireux de faire le bien, mais incapable souvent de prévoir et d'empêcher le mal.

Si nous insistons ainsi sur les personnages de Gobeux et de Jephke, c'est que, dans le cours de cette histoire, nous serons amenés à les remettre sous les yeux du lecteur, dans des situations où tous deux auront à jouer des rôles d'une certaine importance.

Mais revenons à Joë Wilkie. Tout entier à l'accomplissement de sa mission étrange, il n'était pas surprénant qu'il s'occupât fort peu de Rosa, ni plus ni moins d'ailleurs qu'il ne le faisait des autres femmes.

suite de l'interpellation Lasserre, comprend 312 républicains, 10 conservateurs et 6 boulangistes.

La minorité comprend 26 républicains, 83 droitiers et 21 boulangistes.

Les journaux républicains approuvent généralement le vote de la Chambre qui rassurera l'opinion.

Les radicaux regrettent seulement que M. de Freycinet ait refusé de prendre l'engagement de montrer plus de fermeté à l'avenir.

Quant aux journaux de la droite, ils disent que la journée de lundi n'a pas résolu la question qui reste intacte.

LE TRAVAIL DANS LES PRISONS

Depuis longtemps déjà un grand nombre de corporations se plaignent du préjudice que leur cause le travail dans les prisons. Le mouvement qui s'est produit à cette occasion, mal dessiné jusqu'à présent, tend à se régulariser.

Lundi soir, en effet, un certain nombre de délégués de chambres syndicales, les unes directement intéressées, les autres simplement sympathiques, se sont réunis au siège de la chambre syndicale de la vannerie, 13, rue Aumaire, dans le but de s'entendre afin d'arriver à une prompt solution de la question.

Après plusieurs discours établissant nettement l'énormité du préjudice causé aux travailleurs libres par le travail dans les prisons, on a nommé une commission chargée d'étudier les moyens les plus pratiques d'arriver à la suppression de cette concurrence.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

TIRAGE DU 22 JUIN 1891

Obligations foncières 3 et 4 0/0 1853

Le numéro 96,661 gagne 100,000 fr.

Le numéro 148,759 gagne 25,000 fr.

Le numéro 53,095 gagne 20,000 fr.

Obligations foncières 4 0/0 1863

Numéro gagnant dans les 40 séries : 5,007.

Ce numéro gagne 100,000 fr. dans la 18<sup>e</sup> série,

30,000 fr. dans la 22<sup>e</sup>, 5,000 fr. dans les 1<sup>re</sup>, 14<sup>e</sup>,

32<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup>, 37<sup>e</sup>, 39<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup> séries, 1,000 fr. dans

chacune des 30 autres séries.

Obligations communales 4 0/0 1875

Le numéro 113,597 gagne 100,000 fr.

Le numéro 325,627 gagne 30,000 fr.

Les numéros 29,758 — 95,215 — 96,264 —

373,564 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 37,086 — 41,087 — 41,570 —

56,186 — 82,936 — 116,541 — 243,570 —

270,637 — 363,129 — 395,263 chacun 3,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

LE MONUMENT GAMBETTA AUX JARDIES

L'inauguration solennelle du monument de Gambetta, qui devait être célébrée le 14 juillet prochain au Jardies, est ajournée à l'automne. Il est même douteux qu'elle ait lieu avant le milieu de novembre prochain. On se souvient que l'exécution du monument, très avancée aujourd'hui, est confiée à l'éminent statuaire Bartholdi.

Étant donné le personnage, Catherine, qui avait songé à lui un instant, avait bientôt été forcée de s'avouer à elle-même qu'il serait fort difficile, sinon impossible, de le présenter comme un soupirent vraisemblable. Elle fut donc amenée par la logique des choses à jeter ses vœux sur Léon Charmoy, qui seul avait des chances d'être opposé à Michel dans l'esprit de Rosa.

Le jeune Parisien était, en effet, extrêmement séduisant, chevaleresque, brave et spirituel, il savait parler de tout, mais deux sujets de conversation lui étaient particulièrement chers : l'amour, dont le nom seul prenait dans sa bouche une douceur charmante, et la patrie française, en faveur de laquelle il rompaît des lances à tout propos. Il avait l'intelligence ouverte à toutes les nobles pensées et, comme il exposait éloquentement ses idées, il possédait le don d'entraîner ceux et surtout celles qui l'écoutaient, parvenant à charmer jusqu'aux entêtés qu'il n'avait pas encore convaincus.

Les sentiments délicats et poétiques de Rosa, ses aspirations vers l'idéal le plus pur étaient naturellement traités de sottises par la pratique et matérielle Catherine. Mais la Prussienne bénissait maintenant toutes ces idées folles de sa rivale, elle y découvrait une sorte de lien entre l'orpheline et le Parisien.

— Ces deux rêveurs, ces deux songe-cœurs sont créés pour s'entendre, se disait-elle.

Catherine n'était jamais à court de stratagèmes. Exploitant le désir d'être utile si souvent exprimé par Rosa, elle n'avait rien trouvé de mieux que de la mettre en avant chaque fois que Léon Carmoy demandait quelque chose ?

HORAIRES

DE LA LIGNE DE MONTAUBAN A BRIVE

De Paris à Toulouse, par Cahors

Dép.	Minuit.	Omn.		soir.
		5 55	7 45	
PARIS.....		7 45	8 40	7 40
		9 00		
LIMOGES.....	matin. 9 33	soir. 3 56		matin. 2 50
BRIVE.....	soir. 1 10	6 45		5 17
GOURDON.....	3 00	8 00		6 32
CAHORS.. Arr.	4 05	8 41		7 13
Dep.	4 20	8 47		7 20
MONTAUBAN..	6 11	9 58		8 30
TOULOUSE....	7 55	11 10		9 29

De Toulouse à Paris, par Cahors

Dép.	soir.		matin.
	2 25	6 00	
TOULOUSE....	3 24	7 30	7 30
MONTAUBAN..	4 32	8 46	9 22
CAHORS.. Arr.	4 38	8 54	9 30
Dep.	5 23	9 43	10 43
GOURDON.....	7 01	11 05	12 49
BRIVE.....			
LIMOGES.....	matin. 9 43	1 53	3 57
PARIS.....	4 37	10 21	11 38

Voir à la 4<sup>e</sup> page, les changements qui seront apportés dans la marche des trains, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, sur les tronçons de Cahors à Libos et de Cahors à Capdenac.

Cahors

ET LA NOUVELLE VOIE FERRÉE

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'ouverture de la ligne de Brive à Cahors aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

M. Salin, ingénieur de la voie, est parti mardi, de Brive, à 7 heures du matin et est arrivé à Cahors à 3 heures du soir, faisant la tournée technique.

Hier mercredi, il a procédé à la distribution du personnel de l'exploitation dans les gares et stations entre Brive et Cahors.

Demain vendredi, M. Pihier, ingénieur en chef de l'Etat, fera l'examen d'ensemble de la ligne.

Le même jour aura lieu également la réception de la deuxième voie de Montauban à Cahors ; MM. les ingénieurs de l'Etat et du contrôle y assisteront.

Voici au surplus quelques renseignements sur l'augmentation de personnel que la livraison de la nouvelle voie va amener à la gare de Cahors.

La gare de Cahors, qui compte actuellement cinq chefs de train et huit gardes-freins, aura, par suite de l'ouverture de la ligne de Brive à Cahors, six chefs de train et seize gardes-freins de plus, avec un surveillant contrôleur.

Tout ce personnel doit être rendu à Cahors le 29 courant.

Le dépôt des machines de la gare aura une augmentation de 13 équipes, lesquelles, ajoutées aux 9 qui existent actuellement, en portera le nombre à 22.

On sait qu'une équipe se compose d'un mécanicien et d'un chauffeur. Le nombre de chauffeurs de prise d'eau sera porté de 1 à 3.

Les ouvriers divers du dépôt, tels que mon-

Reclamait-il des journaux ? C'était toujours, à Mlle Rosa qu'elle l'adressait pour savoir s'ils étaient arrivés. Venait-il une lettre pour lui ? C'était Rosa qui se trouvait par hasard chargée de la lui porter. Avait-il un compte à régler au bureau de l'hôtel ? C'était encore et toujours Rosa qu'il recontrait, assise devant le grand registre.

A ce point que si l'on n'insinuaient pas encore que M. Charmoy faisait les yeux doux à Mlle Rosa, les mauvaises langues commençaient à trouver étrange que Mlle Rosa, qui ne s'occupait de rien, ni de personne, se montrât toujours si empressée à servir le seul M. Charmoy.

Avec tout cela, Frédéric ne voyait pas avancer ses affaires ; dans les entretiens particuliers qu'elle ne cessait d'avoir avec lui, Catherine, désireuse d'un éclat, n'oubliait pas de le traiter avec la commisération due à un soupirent délaissé pour un autre.

Elle insistait sur le singulier changement qui, assurait-elle, s'était opéré en Rosa, et, tout en ayant l'air de plaindre le jeune Allemand du plus profond de son cœur, elle prenait des airs scandalisés pour lui dire :

— A-t-on jamais vu une pareille coquette ! Ce n'est plus sur M. Michel à présent, c'est sur M. Charmoy qu'elle a jeté son dévolu.

A. SIRVEN ET A. SIÉGEL.

(A Suivre).

teurs, charbonniers et nettoyeurs, qui sont 9 en ce moment, seront augmentés de 10.

Il faut encore ajouter à ce personnel 2 visiteurs, 3 laveurs et un ouvrier ferreux.

Il est enfin créé un emploi de sous-chef de dépôt.

Cette augmentation de personnel, qui est de 67, compte au bas mot 4 membres par famille; c'est donc 268 nouveaux habitants que va avoir notre ville.

A ce propos, nous nous associons au correspondant cadurcien de la *Dépêche*, pour faire remarquer aux propriétaires et commerçants de notre ville que de nombreux employés de chemins de fer, actuellement à Cahors, se sont plaints qu'ils payaient un loyer de 250 fr., alors qu'un habitant de la ville ne le payait que 200 fr., et que certains commerçants leur vendaient plus cher qu'aux Cadurciens ce dont ils avaient besoin.

Si le fait est bien réel, nous engageons fort les propriétaires et les commerçants à n'avoir pas ainsi deux poids et deux mesures; leur propre intérêt est en jeu. Il pourrait arriver, en effet, maintenant que le personnel va être très nombreux à Cahors, que ce personnel prenne la détermination d'établir — ce qui est déjà fait dans certaines villes — des boulangeries, boucheries et magasins d'alimentation coopératives, ainsi que des habitations spéciales.

Il vaut donc mieux que les propriétaires et commerçants fassent quelques concessions.

MÉDECINS DE LA COMPAGNIE

Nous nous empressons de publier la nouvelle suivante qui sera très favorablement accueillie; MM. les docteurs Gélis et Calmeilles viennent d'être nommés médecins de la Compagnie d'Orléans pour la ligne de Cahors à Brive. La Compagnie ne pouvait faire de meilleurs choix.

M. le docteur Calmeilles est un homme d'expérience, ancien maire de Gourdon, membre du Conseil général du Lot.

M. le docteur Gélis est très avantageusement connu et très estimé à Cahors, où il s'est fait en peu de temps une clientèle sérieuse.

Nous adressons aux deux titulaires nos biens sincères félicitations.

L'INAUGURATION DE LA LIGNE

On assigne en ville plusieurs dates, toutes fantaisistes, à l'inauguration officielle de la ligne de Cahors à Brive. Les uns parlent du 5 juillet, les autres du 12, ceux-là du 19, ceux-ci donnent comme certaine la date du 2 août.

Ce qu'il y a de plus certain en tout cela, c'est que rien ne sera définitivement arrêté avant deux ou trois jours.

Eboulement

Par suite d'un éboulement survenu dans la soirée du 24, entre les stations de Castellfranc et de Puy-l'Évêque, la circulation est interrompue sur ce point. Un service de transbordement est organisé pour les voyageurs et les bagages. La durée probable du débâlement de la voie, sera de 4 à 5 jours. C'est ce qui explique le retard apporté aujourd'hui dans la distribution du courrier de Paris.

VOTE DE NOS DÉPUTÉS

Dans le scrutin de l'ordre du jour Viette (interpellation Lasserre), MM. Talou, Rey et Lachière ont voté pour. M. Vival s'est abstenu.

COLLÈGE DE JEUNES FILLES DE CAHORS ET COURS SECONDAIRES DE FIGEAC

La distribution des prix au collège de jeunes filles de Cahors et aux cours secondaires de Figeac, aura lieu le 30 juillet prochain.

NOMINATION

Par décret en date du 6 juin, M. Duclaux a été nommé avoué près le tribunal civil de Cahors en remplacement de M. Saint-Etienne, démissionnaire en sa faveur.

L'étude est transférée, cours de la Chartreuse, maison Delbreil.

FAUSSES PIÈCES

Nous mettons nos lecteurs en garde contre la circulation de fausses pièces de 20 francs à l'effigie de Napoléon III et au millésime de 1869.

LOUIS EFONS DEL LOT

Vient de paraître chez l'éditeur de musique Lory, à Paris, *Louis Efons del Lot*, chœur à 4 voix d'hommes avec soli, dédié à la Société amicale du Lot à Paris. Les paroles et la musique ont pour auteurs deux de nos compatriotes.

Le félibre Ronquet pour les paroles, et Ch. Bernadou pour la musique. Prix 1 fr., par la poste 1 fr. 10.

En vente, à Cahors, à la librairie J. Girma.

LA Foudre à CAHORS

Pendant le très fort orage de mardi soir, la foudre est tombée sur plusieurs points de notre ville, sans toutefois causer de dommages sérieux.

Dans une maison de la place de la Merci (faubourg St-Georges), la foudre, entrée par une cheminée, a traversé une chambre dans laquelle se trouvait un bébé dans son berceau. Le berceau a été changé de place, transporté à l'autre extrémité de l'appartement et l'enfant n'a eu aucun mal.

Au faubourg Cabessou, le fluide a fortement endommagé une cheminée chez M. Bouysou.

A la gare des voyageurs, le fluide a suivi les fils télégraphiques et a quelque peu endommagé l'appareil Breguat.

La foudre est également tombée sur la prison. On dit qu'un homme aurait été foudroyé dans un champ près d'Arcambal.

A Lalbenque, un cultivateur nommé Barès, se trouvait dans un champ devant ses bœufs. Un de ces animaux a été foudroyé. Barrès en a été quitte pour la peur et une forte commotion.

ACCIDENT

Le nommé Miquel, charretier au service de M. Belmont, a été grièvement blessé à la cuisse par une grosse pierre qu'un autre ouvrier venait de lancer dans le four à chaux. La pierre a manqué l'orifice du four et est venu frapper le malheureux charretier.

LA SAINT-JEAN

La fête populaire de Saint-Jean a été célébrée hier au soir à Cahors.

Les feux traditionnels ont été allumés, nombreux dans la ville et dans les environs.

LAURÉAT DE L'INSTITUT

Nous enregistrons avec la plus vive satisfaction la nouvelle distinction dont notre ami, M. Edouard Forestié, imprimeur à Montauban, vient d'être l'objet.

Dans sa séance de vendredi, l'Académie, des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Paris a entendu les rapports sur les concours de l'année et attribué les récompenses.

Dans le concours des antiquités de la France, trois médailles d'égale valeur et six mentions étaient à la disposition de l'Académie. Sur le rapport de M. de Lasteyrie, l'Académie considérant l'importance exceptionnelle du concours de cette année a demandé au ministre la création d'une quatrième médaille qu'elle a décernée à M. Edouard Forestié pour son 1<sup>er</sup> volume des *Comptes des Frères Bonis*.

Cette décision est d'autant plus flatteuse pour notre compatriote qu'il se trouvait en concurrence avec des œuvres de premier ordre.

Nous adressons donc nos plus affectueuses félicitations au nouveau lauréat de l'Institut.

LA TAXE MILITAIRE

Il paraît que l'application de la taxe militaire se heurte à des difficultés assez imprévues. Un des abonnés du *Temps* lui écrit que, son fils ayant été ajourné et devant, à ce titre, payer la taxe, il n'a pu obtenir, dans les mairies ou chez le percepteur, aucun renseignement sur ce qu'il doit payer.

Le cas va se reproduire souvent; c'est pourquoi il est bon de faire connaître le mécanisme de la loi.

Le correspondant du *Temps* paye 125 fr. de cote mobilière et il a cinq enfants. Or, en vertu de la loi il doit payer une somme égale au montant de cet impôt divisé par le nombre d'enfants. C'est donc, dans ce cas, 25 fr., plus 6 fr. de droit fixe. Il devra payer cette taxe pendant la durée de l'ajournement. La taxe peut être payée par douzième comme les autres contributions.

N'est-il pas singulier que les administrations chargées d'appliquer la loi n'aient aucune donnée sur le moyen de l'appliquer?

Esclauzels

Dimanche, pendant vêpres, un voleur s'est introduit dans le presbytère d'Esclauzels et a dérobé une somme de 2,600 fr. à M. le curé.

Un individu, qu'on présume être l'auteur de ce vol, a été vu dimanche matin, rôdant autour de l'église.

Cet homme était habillé d'une blouse noire, chapeau feutre noir, à larges bords, il était chaussé de pantouffles et portait une paire de bottes à la main.

Agen

Voici le résultat des courses de vélocipèdes de dimanche :

Première course. — Amateurs (bicycles, bicyclettes) : MM. Descamps, Marcel, Petit.

Deuxième course. — Distance, 5,000 mètres; temps, 9' 49" 3/5 : MM. Cassignard, Lautrec, Girardin, Sorin, Duanip.

Troisième course. — Internationale juniors : MM. Girardin, Bougeot, Pelisson, Lautrec.

Quatrième course. — Championnat de France; 5,000 mètres; temps 9' 31" : MM. Médinger, Cassignard, Béconréty, Terron.

Cinquième course et MM. Cottereau; Lautrec, Pérès, Girardin, ne daigne.

Sixième course. Vous mensolation : MM. Léandre, Dumoulin, M. Mic.

Les cours Charnoy ? u sous la présidence de M. Thomas, président de l'Union vélocipédique de France.

Le jury était composé de MM. Thomas, Jegher, de Bordeaux; Saint-Faust, Durand, Astuguevielle, Gonnaud.

Temps splendide; beaucoup du monde; pas d'accidents.

CHEMIN DE FER ORLÉANS

A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le mardi 7 juillet à 6 h. 55 soir. Il desservira les stations comprises entre :

Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, La Mothe-Fénélon, Cazoulès, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beauronne, Ribérac, Périgueux, La Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le jeudi 16 juillet, à 1 h. 30 soir.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR :

(Timbre-quittance de 0,10 c. non compris)

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, La Mothe-Fénélon, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et stations intermédiaires, à Paris, 2<sup>e</sup> classe 45 fr., 3<sup>e</sup> classe 32 francs.

De Villefranche-de-Belvès, Cazoulès, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beauronne, Ribérac, Périgueux, La Coquille et des stations intermédiaires, à Paris, 2<sup>e</sup> classe 36 fr., 3<sup>e</sup> classe 25 francs.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera déjourné et au plus tard le 6 juillet, à 6 heures du soir.

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nèris et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et station intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe		1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe
Paris...	108 fr.	81 fr.	Tours...	400 fr.	75 fr.
Nantes...	125	96	Blois...	95	71
Angers...	116	87	Orléans...	95	71
Le Mans...	116	85			

Itinéraire

1<sup>o</sup> Le parcours entre le point de Vierzon, et vice versa.

2<sup>o</sup> Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nèris (bains de Nèris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retours de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, avec réduction de 25 % sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Nèris à Nèris; — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME du 25 JUI

de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir

(Allées Fénélon)

Pas redoublé	Leroux.
Le duc d'Orlonne (ouverture)	Auber.
Lucie de Lammermoor (s sextour)	Donizetti.
Toast à l'Alsace (valse)	Sénée.
Mignon (fantaisie)	A. Thomas.
Le Père la Victoire (marche)	Ganne.

FAITS DIVERS

A LA ROQUETTE

Ainsi que nous l'avons dit, Doré, Berland et la femme Berland, les trois condamnés à mort

dans l'affaire de l'assassinat de Courbevoie, occupent à la prison de la Grande-Roquette : Berland, la cellule n° 1; Doré, la cellule n° 2, et la femme Berland, celle portant le n° 3.

Berland a écrit à sa sœur, âgée de vingt ans, qui est en place chez un rentier demeurant à Asnières, et comme il remettait sa lettre au gardien-chef, il a prié celui-ci de demander à sa mère si elle voulait ajouter quelques mots à sa missive.

On n'a pu faire droit à sa demande, et le gardien n'a pu que remettre la lettre de Berland au directeur, les condamnés devant en aucune façon communiquer entre eux.

La femme Berland, par contre, a reçu une lettre de sa fille, disant en substance que, bien que ne la connaissant presque pas, elle n'oubliait pas qu'elle était sa fille et qu'elle faisait des vœux les plus sincères pour qu'elle obtienne sa grâce.

Doré a demandé la visite de l'aumônier, M. Faure. Le prêtre s'est rendu à ses désirs, et lundi, dans la journée, a eu avec Doré une assez longue conversation. Après quoi, l'abbé Faure s'est rendu dans les cellules de Berland et de la femme Berland.

Les trois condamnés sont très tranquilles.

Berland et Doré sont gardés par les surveillants ordinaires de la prison avec lesquels ils jouent aux cartes en fumant force cigarettes; pour la femme Berland, la surveillance est faite par deux infirmières laïques.

Ajoutons qu'on a appliqué à la condamnée le règlement de la prison, c'est-à-dire qu'on l'a revêtu d'un costume spécial et qu'on lui a coupé les cheveux ras, ce qui donne à sa physionomie un air masculin repoussant.

UN VILLAGE EMPOISONNÉ

On écrit de Dormund (Allemagne).

Le parquet instruit en ce moment une grave affaire.

Un individu avait acheté clandestinement à un paysan des environs de notre ville, une vache atteinte d'une affection charbonneuse que le vétérinaire avait condamnée à être abattue. L'acheteur de cet animal la revendit à un boucher qui en détailla la viande à un prix dérisoire. Le lendemain plusieurs personnes, une trentaine environ, étaient gravement malades, quelques-unes sont déjà mortes, on désespère de sauver les autres.

Le parquet a arrêté le boucher et le vendeur, il recherche l'intermédiaire. Ces trois individus seront sûrement condamnés à des peines très élevées. Les délits de ce genre sont excessivement fréquents en Allemagne.

Bourse de Paris

Cours du 24 Juin 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....	compt.	95 15
3 0/0 amortissable.....	compt.	96 10
3 0/0 Emprunt 1891.....		93 90
4 1/2 0/0 1883.....	compt.	105 15

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4480	»
CRÉDIT FONCIER.....	1270	»
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	483 75	
COMPTOIR N <sup>o</sup> D'ESCOMP <sup>o</sup> .....	575	»
EST (Chemin de fer).....	895	»
LYON.....	1490	»
MIDI.....	1320	»
NORD.....	1895	»
ORLÉANS.....	1515	»
OUEST.....	1055	»
GAZ, C <sup>o</sup> parisienne.....	1415	»
CANAL DE SUEZ.....	2795	»
CANAL DE PANAMA.....	37 50	
Etablissements DECAUVILLE.....	425	»

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	443 50
EST 3 0/0.....	436
MIDI 3 0/0.....	448
NORD 3 0/0.....	448 50
ORLÉANS 3 0/0.....	448 75
OUEST 3 0/0.....	439
SUD DE LA FRANCE.....	405
OUEST-ALGÉRIEN.....	419 50
EST-ALGÉRIEN.....	424
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	605
— — — — — 4 0/0 1863.....	518
— — — — — fonc. 3 0/0 1877.....	392
— — — — — comm. 3 0/0 1879.....	471
— — — — — fonc. 3 0/0 1879.....	474
— — — — — comm. 3 0/0 1880.....	467
— — — — — fonc. 3 0/0 1883.....	467
— — — — — — — — — 3 0/0 1885.....	467
— — — — — bons 100 fr. av. lots.....	74
GAZ, C <sup>o</sup> parisienne.....	525

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	98 40
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	99
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	45
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	355
LOMBARDS, 3 0/0.....	333 50
SARAGOSSE 3 0/0.....	385

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION AUX PLAGES DE LA BRETAGNE

Plages de la Bretagne

Du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1re classe : 50 francs. — 2e classe : 40 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêter à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Les voyageurs partant d'un point situé en dehors de l'itinéraire ci-dessus ont à leur disposition, soit les billets de bains de mer, réduits de 40 0/0, délivrés à toutes les gares du réseau, pour les plages de la Bretagne, dénommées au Tarif A n° 8 et situées à 250 kilomètres au moins du point de départ, soit, lorsque la gare de départ est éloignée de moins de 250 kilomètres, des billets de parcours supplémentaires, réduits de 25 0/0, permettant d'aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion.

BILLET D'ALLER ET RETOUR

RÉDUITS DE 25 %

pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 15 Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule; 2° pour la station du Royat, des billets aller et retour réduits de 25 % sur les prix calculés au Tarif général par l'itinéraire effectivement suivi.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent auxdites places. Ces billets doivent être demandés à l'avance.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa billets d'Aller et Retour réduits de 25 %, valables pendant 3 jours.

BILLET D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore), Royat.

Réduction de 50 0/0

Pour chaque membre de la famille en plus du troisième

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des Billets, à compter du jour de départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ à la gare où le voyage doit être commencé.

BAINS de MER de L'OCCÉAN

Billets Aller et Retour à Prix Réduits

Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires si-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Beule, Le Pouldu, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo), St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimper (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouesnant, Beg-Meil), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % des Tarifs généraux.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet.

Exceptionnellement, le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimper, Rosperden et Quimper.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'Aller comme au Retour, pendant 48 heures à Nantes.

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicables à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 5 jours avant celui du départ

JOURNAL DE LA SURDITÉ

Donne les DERNIERS RENSEIGNEMENTS sur tous les traitements existant en France et à l'étranger pour la guérison des maux d'oreilles. Il suffit pour le recevoir franco d'écrire à l'Administration: 112, BOULEVARD ROCHECHOUART, PARIS.

SULFATE de CUIVRE

A VENDRE

Garanti 99 % à 55 fr. les 100 kilos Rendu franco en gare de Cahors

S'adresser à M. Victor COMBES, chevalier du Mérite agricole, à Vire par Puy-l'Evêque (Lot).

La pâleur du visage, la décoloration des paupières, des lèvres, et des gencives, l'appétit diminué ou capricieux, la surexcitation nerveuse si fréquente chez les dames et des jeunes filles, ont pour cause l'appauvrissement du sang en phosphates et en fer. La médication ferrugineuse redonne au teint sa fraîcheur, au sang sa coloration, à l'organisme sa vitalité; voilà pourquoi les médecins prescrivent le Phosphate de Fer soluble de Leray, dont la limpidité séduit et dont l'action bienfaisante apparaît dès les premiers jours.

Sirop Laroze D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

INJECTION BROU 40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRA MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Ex-dentiste des grandes Communautés religieuses et Institutions du faubourg St-Germain, à Paris.

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE à BRIVE (Corrèze)

A l'honneur de vous informer qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, les 24 et 25 courant et le 4me mercredi de chaque mois.

DENTS & DENTIERS PERFECTIONNÉS

(Les meilleurs Systèmes Français, Anglais et Américains)

Posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis).

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire.

M. AUDOUARD obtient un véritable succès dans le traitement des anomalies de position des dents permanentes; jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il parvient à rendre régulières les dentures les plus difformes.

ÉLIXIR & POUDRE DENTIFRICE ALCALINE

Au Quinquina

POUR FORTIFIER L'ÉMAIL DES DENTS

Et raffermir les Gencives

FAITS SUR COMMANDE



PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, ecchymoses, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures de la peau, plaies de toute nature. Réapparition exacte du poil par le Réparateur. Se trouve dans les Pharmacies. Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec instruction. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi Réparateur J. E. A. T., connu depuis plus de 20 ans, toujours en

Boîtes carrées plâtes, Étiquettes jaunes. — Remarque bien ces détails pour ne pas être trompé.

LE COURRIER DES MODES PARISIENNES

12 pages - 15 centimes plus complet que les journaux à 25 cent. public chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés. Feuilletons, Causerie médicale p. Mlle le D. BERTILON. Étude: QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES? décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI Pour 3 mois (156 pages), le journal simple: 2 fr. 50. Avec chaque fois une gravure coloriée, 3 mois: 5 fr. Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Éditeurs: IMANIS & Co, 31, RUE DE VERNEUIL, PARIS

Les VÉRITABLES EAUX de VICHY



Administration: 8, Boulevard Montmartre, Paris

CÉLESTINS. Gravelle, Maladies de la Vessie. GRANDE-GRILLE. Maladies du Foie et de l'Appareil biliaire. HOPITAL. Maladies de l'Estomac. HAUTERIVE. Affections de l'Estomac et de l'Appareil urinaire.

Les seules où le puisement et l'embouteillage sont surveillés par un Représentant de l'Etat.

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc. MÉDECIN DES PLAIES ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

Table of train schedules for Cahors to Libos, Libos to Cahors, Cahors to Capdenac, and Capdenac to Cahors, listing omnibus and poste services with times.

EXPOSITION CAHORS 1881



B. DOUCÈDE

de sol. Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté. Toutes ces... devrait une MUCÈ DE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, arisien. de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Été

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.